



Dépêche 42/02

Un nouveau directeur général

Le conseil des ministres du 11 septembre 2002, sur proposition du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a nommé directeur général des douanes et droits indirects, M. François Mongin. Celui-ci était chef de service adjoint au directeur général depuis 1999. Il connaît donc parfaitement les problèmes de la douane ainsi que les revendications des personnels :

- la bonification retraite
- les 80 points d'IRTI
- l'intégration des primes dans le traitement
- la double compensation des pénibilités

sans oublier le sous-effectif général de l'administration des douanes qui s'est encore accru avec la participation de nos collègues dans les GIR.